

GROUPEMENT
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ
 Brigade
 PROCÈS VERBAL N° 798 / 1977

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

AFFAIRE

O . V . N . I

77305544
 9 10 77

ANALYSE - RÉFÉRENCE

RENSEIGNEMENTS JUDICIAIRES : Observations d'objets volants non identifiés .
 RÉFÉRENCES :-Circulaire Direction du 2 Août 1968 - bureau emploi opérations .
 -Note express C.C.R.G - à n° 831/2
 E.F.P du 28 Mars 1974 .

NOUS SOUSSIGNÉS

VULES ARTICLES 16 à 20 et 75 du code de procédure pénale
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 9.10.1977 A 21 HEURE(S) 10 sommes avisés téléphoniquement par Madame au Château de la " commune de

, que sa fille , venait d'observer un phénomène lumineux dans le ciel, vers 20 h 30 . Ce point lumineux s'est éloigné très rapidement , pour devenir de la grosseur d'une étoile, mais avec des couleurs différentes . Elle précise qu'il est toujours visible en direction du à un angle d'environ 30 degrés d'altitude et que M. , voisin à 500 mètres l'a également observé .

I° - CONSTATATIONS -

Nous MDL Chef et gendarme , nous scrutons le ciel à 21 heures 15 et nous localisons effectivement un point lumineux non conforme aux étoiles, à l'endroit annoncé par Mme . Le ciel est clair, étoilé, avec très peu de vent à dominante d' . Ce point lumineux de couleur blanc étincelant se situe dans la direction du , à un angle d'environ 35 degrés par rapport au niveau du sol . Nous remarquons que sa magnitude est supérieure à Vénus ou étoiles les plus brillantes, d'environ 2,5 . Comme particularité, nous observons que ce point lumineux n'a pas de coloration uniforme comme les autres étoiles. Il est très brillant et nous percevons un changement de coloration à son périmètre . Une oscillation semble perceptible par moments et elle peut s'apprécier à 5 ou 6 fois son diamètre, autant qu'il est possible de chiffrer, car nous n'avons aucun appareil de visée pour l'affirmer .

A l'aide des jumelles de dotation 8/30 , le point lumineux est 4 à 5 fois plus gros et de couleur gris métallisé, en forme elliptique. En plus, à sa base et à sa suite, apparaît nettement comme une queue en forme de parapluie à demi fermé (Voir illustration par croquis n° 1 joint) . Un changement radical des colorations de toute cette partie est observé toutes les 2 ou 3 secondes. Elles passent du vert tendre au violet puis rouge orangé et jaune .

A 2 ou 3 reprises, ce point lumineux s'est éteint durant 10 à 20 secondes puis il est réapparu au même endroit avec une luminosité progressivement éclatante et intense .

DESTINATAIRES <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	INDEXTION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES Monsieur le Procureur de la République à Monsieur Le Préfet à Direction Gendarmerie - Bureau Emploi-Opérations () Général Cdt la 3 ^{ème} Région Aérienne Archive Transmission - Section " Défense Aérienne " ()	DATE DE CLOTURE LE 26 NOV. 1977	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ Le Capitaine Cdt la Compagnie à 29 NOV. 1977 SIGNATURE ET GACHET
--	---	------------------------------------	--

Mentionnons que l'observation nous a été possible jusqu'aux environs de 23 h 30, toujours au même endroit, mais avec une diminution constante de sa visibilité, pour devenir comparable à la plus petite étoile perceptible à nos yeux.

Nous avons remarqué que les étoiles ne grossissent pas à la jumelle, contrairement à ce point lumineux.

II° - ENQUETE -

Le 9 Octobre 1977, à 21 h 45, nous M.D.L Chef, nous transportons à La mais trouvons la porte du Château fermée.

Nous nous rendons chez M. , demeurant à proximité. Celui-ci précise les éléments suivants (objet audition par pièce n° 3) :

- Le point lumineux qu'il nous montre est le même que celui observé à la Brigade.

- Sa forme est reproduite par le croquis de la planche n° 3. Il ressemble étrangement à notre description mais l'observation est faite sous un axe horizontal alors que sur la planche du croquis n° 1 elle est verticale ; comme si nous avions vu la même chose, mais dans l'axe de la partie 3 (zone de lumière) vers la partie 1 (zone pleine) . Nos deux observations n'ont donc pas été perçues sous le même angle .

- A 21 h 10 ce point lumineux a commencé à s'éloigner puis il s'est stabilisé. Son éclat a décliné et un brusque déplacement vers l'est s'est produit, d'une amplitude de 20 degrés, sa luminosité redevenant ensuite, comme au départ, très forte .

Par message n° 130/2 le 10 Octobre 1977, nous rendons-compte des faits à notre Commandant de Compagnie à

Le 10 Octobre 1977, nous entendons , âgée de ans qui a observé des phénomènes lumineux au fond du Parc du château de la (audition , pièce n° 2) .

- Tout d'abord, vers 20 h 30, le 9.10.1977, de la cour, elle aperçoit une étoile qui clignotait et changeait de couleurs en passant du rouge vif à l'orangé puis au vert tendre, dans la direction du à environ 30 degrés d'altitude.

- Une fois dans le château, d'une fenêtre donnant à l' sur le parc, elle perçoit une étoile très grosse, aux mêmes caractéristiques . Un déplacement en zig-zag se produit de la gauche vers la droite et un grossissement s'opère. De l'importance d'une grosse étoile, ce point atteint l'ampleur d'un œuf en 15 minutes. Il s'immobilise un court instant et se remet en mouvement pour apparaître en une dizaine de minutes de la taille de la lune, soit 25 centimètres de diamètre environ . Cette boule lumineuse à son moment le plus gros, était blanc étincelant, de la forme d'un chapeau (voir croquis planche n° 2) .

- La trajectoire est schématisée sur le cliché photographique n° 2

Prise de panique au moment où ce qu'elle observait grossissait très rapidement et lui donnait l'impression de venir droit sur elle, la jeune fille est allée à l'intérieur de la maison. Ce n'est que quelques minutes plus tard qu'elle s'est aperçue de l'éloignement en revenant à la fenêtre.

Pour les observations dans la cour du Château, dont elle fait mention : croquis en 3 points, planche n° 1, elles sont reproduites sur le cliché photographique n° 1.

Le 12 Octobre 1977, nous apprenons par son fils, que M. [redacted] ans, Capitaine honoraire des Sapeurs Pompiers de [redacted], avait observé un autre phénomène lumineux le 11 Octobre 1977 vers 21 heures, au cours d'une promenade à pied, non loin du Château de la [redacted].

Nous lui rendons visite et il nous fait la déclaration, objet pièce n° 4. Pour sa part, il décrit une observation au sol, à une distance de 200 mètres, qui a pu être évaluée en fonction d'un bosquet visible sur le cliché n° 2 p 3.

Les formes sont explicitées sur le croquis de la planche n° 4. Il s'agit de deux jets lumineux intensément blancs et symétriques, d'une longueur de 20 mètres chacun, s'appuyant aux extrémités vers le sol. Les faisceaux étaient séparés par un vide de 3,50 mètres environ, exactement dans l'axe de la route. Les impulsions lumineuses étaient très rapides, répétées une fois, puis interrompues durant 5 secondes et réitérées une autre fois.

Nous nous sommes rendus sur place en sa compagnie le 12.10. 1977 à 10 heures, mais nous n'avons relevé aucune constatation au sol.

Vu l'infrastructure de la campagne, il ne peut y avoir confusion avec un éclairage conventionnel.

Par message n° 9 du 12 Octobre 1977, nous rendons compte à nouveau à notre Commandant de Compagnie à [redacted].

Le 14 Octobre 1977, nous apprenons par Maître [redacted], Notaire à [redacted], que son fils [redacted] âgé de [redacted] ans, avait relaté une observation étrange du 12 Octobre 1977 à 19 h 45.

Le même jour à 19 h 20 [redacted] nous explique les faits (audition pièce n° 5). Il labourait encore avec son tracteur à 19 h 45 quand son environnement s'est illuminé comme par le fait d'un éclair lointain alors que le ciel était étoilé. En dressant la tête vers le bois [redacted], il a vu des jets lumineux de couleurs rouge orangées qui partaient alternativement d'un point central mais sur un plan et en tous sens, comme un soleil d'une pièce de feu d'artifice ; le déplacement se faisant presque horizontalement. Il n'a pas apprécié la distance étant donné que ce phénomène était au dessus du bois, dans le ciel à un angle de 30 degrés d'altitude environ. Il a eu l'impression cependant que cela pouvait se passer juste au dessus des premiers arbres à 200 mètres environ.

Ces jets lumineux pouvaient atteindre 1,50 mètre, comparativement à une lune de 20 centimètres de diamètre. L'apparition s'est passée très vite car en l'espace d'une à deux secondes, ce point lumineux devenait de la grosseur d'une simple étoile et se stabilisait

Mentionnons que ces quatre témoignages intéressants émanent de gens honorablement connus et dignes de bonne foi .

Pour ce qui nous concerne, les observations faites à la brigade ne sont pas comparables . Nous n'avons pas remarqué des faits aussi importants . Nous relatons la présence d'un point lumineux non conforme aux étoiles et légèrement plus gros .

Nos connaissances ne nous permettent pas de dire s'il s'agit d'un objet volant, d'un ~~sat~~ satellite géo-statique ou de tout autre chose .

Depuis le dernier témoignage relaté ci-dessus, aucun autre fait n'a été porté à notre connaissance .

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

Observations

O.V.N.I

CANNES RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

C. PENENT

COMPAGNIE DU ESCADRON

UNITÉ

B.T

P.V. N° 798 / 19 77

PERSONNE ENTENDUE Témoin

RÉFÉRENCES

CE JOUR Lundi dix octobre mil neuf cent soixante dix sept
NOMS SOUSCRIT(S) , M.D.L. Chef , C.F.J.

VOUS LES ARTICLES 16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

---- Le 10 Octobre 1977, à 17 heures, en son domicile, entendons :

----- ans, collégienne, demeurant
le , à , née
çaise, fille de et de , nationalité fran-
çaise, qui déclare

----- C'est ma mère qui vous a prévenus téléphoniquement, hier soir, vers 21 h 10 de ce que je venais de remarquer des points lumineux qui se déplaçaient aux alentours de la propriété.

----- Vers 20h30, le 9.10.1977, le responsable de la chèvrerie, demeurant à environ 500 mètres, est venu dans la cour en voiture. Il m'a demandé de lui prêter nos jumelles pour observer le ciel. Il dit qu'il venait de voir un objet vers " " près de chez lui. Il a vu les jumelles et il est reparti.

----- J'étais dans la cour et me suis mise à regarder à mon tour ce qui l'inquiétait. J'ai, en effet, regardé en l'air et dans la direction " , à environ 30°, j'ai vu une étoile qui passait du rouge vif au orange puis au vert tendre, ceci en un temps très court soit 3 ou 4 secondes. Elle m'a paru clignoter en même temps. C'est pour cela que je l'ai remarquée. Sa grosseur était comparable à une étoile que l'on voit bien. Je suis entrée dans la maison et j'ai eu l'idée d'aller à la fenêtre de la salle des chasses, donnant à l'ouest sur le parc et le plan d'eau. J'ai encore vu une étoile similaire à celle que je viens de décrire au . Elle m'apparut comme la plus grosse étoile. Je situe sa position au départ à un angle de 30° également par rapport au niveau de ma fenêtre et légèrement à gauche soit d'environ 20°. J'ai voulu regarder plus longuement et je me suis rendu compte qu'elle se déplaçait vers ma droite tout en grossissant. D'un point comme je viens de le décrire, je l'ai vue grossir comme un oeuf au bout de 15 mn et de petits scintillements sont apparus à son pourtour, de couleur jeune vif presque blanc. J'ai eu l'impression qu'elle s'est immobilisée un court instant puis elle s'est remise en mouvement, dans la direction conformément au croquis n° 2 que je vous présente. A cet instant, j'ai eu l'impression qu'elle se rapprochait plus vite car en une dizaine de minutes elle est passée de la grosseur d'oeuf à celle de la lune dans sa taille moyenne, soit 25 cm environ. C'est le moment où je l'ai vue le plus gros. Ce point lumineux m'apparaissait d'un blanc étincelant comme une ampoule blanche électrique de fort voltage. Je compare la forme générale à celle d'un chapeau que je décris en dessins n° 2. Son contour étoit flou, d'une couleur de couleur

brouillard , alors que le centre sphérique était blanc lumineux avec une partie qui l'encerclait comme une bande de couleur vert d'eau . Mon observation a été assez rapide car j'ai eu l'impression qu'elle venait droit sur moi et j'ai pris peur . Je suis allée à l'intérieur de la pièce et je ne la voyais plus .

----- Je précise que la partie floue n'est apparue comme un éclairage provenant de la boule . Il n'y avait pas de brouillard et le ciel était très clair .

----- Au bout de 20 mn , je suis revenue dans la cour au moment où monsieur revenait en voiture . Nous avons regardé vers le , en direction du premier point lumineux que je décris . Je me suis aperçue qu'elle avait changé de place vers la droite . Nous regardions un peu partout et , en reportant mon regard à nouveau vers elle , j'ai constaté qu'elle venait de baisser nettement et se trouvait juste au-dessus du faite de la maison . (voir mon croquis en 3 points , planche 1) . Au bout d'une heure , nous pouvions , avec monsieur observer qu'elle s'éloignait .

S.I: Je n'ai pas dit à monsieur ce que je venais d'observer à la fenêtre sur l' de peur qu'il ne se moque de moi . Monsieur est parti , et maman a décidé à ce moment-là de vous aviser de ce que je venais de voir . Pour sa part , maman n'a rien observé étant donné qu'elle téléphonait dans une pièce . Mon papa était absent . En fait , je me suis trouvée seule pour faire l'observation précitée .

qui

S.I: En somme , j'ai remarqué des scintillements à la périphérie et la boule oscillait légèrement .

Le 10 octobre 1977 , à 18h40 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus , j'y persiste et n'ai rien à y changer , à y ajouter ou à y retrancher , en y approuvant un mot ajouté dans la marge .

La personne entendue .

L' O.P.J :

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITIONObservation
O.V.N.I.

CRÈNE RÉSERVÉ AU GENDARMERIE

ADRESSEUR

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

P.V. N° 7 9 0 / 19 77

PERSONNE ENTENDUE Témoïn

RÉFÉRENCES

CE JOUR dix octobre mil neuf cent soixante dix sept ,
 NOUS SOUSCRIVONS (S) , M.D.L. C. G. F. , O. P. J.

VOUS LES ARTICLES 16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
 SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, ASSURANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 10 Octobre 1977 , à 19 heures entendons :

" , ans, agriculteur, demeurant :
 né le à
 fils de et de , nationalité Fran-
 çaise, qui déclare :

« Le 9 Octobre 1977 à 20 h 30 je regardais en l'air et je me suis aperçu de la présence d'une étoile moins haute ayant quelques particularités inhabituelles . J'ai d'abord vu qu'elle m'apparaissait moins haute que les étoiles , beaucoup plus grosses que Vénus , scintillante rouge et vert . Elle se trouvait direction à un angle que l'on évalue à 55° , juste au dessus de la ligne d'arbres faisant écran au bout de notre chemin à côté de la maison . Les coloris apparaissaient nettement en comparaison des autres étoiles . Sa luminosité était aussi nettement supérieure aux plus brillantes . Une oscillation perceptible se produisait . J'ai voulu observer ce phénomène et je suis allé chez Mr. sachant qu'il avait des jumelles.

me les a remises et je suis revenu à mon domicile pour observer . Je n'ai pas conversé avec elle sur le sujet . J'ai simplement dit que je voulais regarder une étoile . Il était environ 20 h 45 le point lumineux était toujours aussi gros . A la jumelle, je pouvais distinguer ses formes et ses déplacements surtout verticaux . Je vous présente un croquis détaillé de ce que j'ai observé et je situe en 1 une zone pleine scintillante métallisée grise ; en 2 une zone de vide et en 3 une zone de lumière rouge orangée . J'ai observé cela de profil comme sur le croquis joint . Vers 21 heures 10, ce point lumineux a commencé à lentement s'éloigner puis s'est de nouveau stabilisé durant environ une minute . La lumière s'est mise à décroître puis un brusque et rapide déplacement vers 1' s'est produit sous un angle d'au moins 20° en moins d'une seconde . La luminosité est redevenue comme au départ, c'est à dire très puissante . L'immobilisation a demeuré dans la position que vous avez pu voir à votre arrivée vers 22 h 30. Je signale que vers 21 h 10 je suis revenu porter les jumelles au Château . Aucune observation particulière n'a attiré mon attention au Château . Et on ne m'a parlé de rien .

Le 10 Octobre 1977 à 20 h 30 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher .
 La personne entendue

L. O. P. J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

Cher vaillant
O.V.N.I

DATE RÉCÉPÉ AU DESTINATAIRE

P.V. N° 7 9 0 / 1977

PERSONNE ENTENDUE : M. Moin

REFERENCES

DE JOUR onze octobre mil neuf cent soixante dix sept ;
HEURE SOUSCRIPTIONS , , MDI Chef O.P.J.

VU LES ARTICLES 16 à 19 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN INFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Le 12 Octobre 1977, à onze heures trente en son domicile entendons :

" : , ans, ~~mar~~ quancailleur, demeurant à
) né le à
fils de et de , nationalité Française, qui
déclare :

Le 12 Octobre 1977 vers 21 h05 au cours d'une promenade à pied comme tous les jours, j'ai été témoin des faits suivants : Je marchais vers la hameau " sur le CD alors que j'étais sorti de l'agglomération de . Depuis environ 500 mètres. Il faisait nuit noire, le ciel était clair. Le vent était nul. Le calme régnait tout autour de moi. Arrivé sur la partie de route la plus élevée, je regardais devant moi et fut ébloui par deux jets lumineux. Ils étaient symétriques et perpendiculaires à la route. La longueur pouvait être évaluée à environ 30 mètres pour chacun d'eux. J'évalue la distance en fonction d'un bosquet situé juste derrière, à environ 200 mètres de ma position. Ces jets m'ont paru très intenses comme luminosité blanche. Ils prenaient naissance à environ 1,50 mètre du sol pour s'appuyer sur le terrain à une distance maximale de 20 mètre. Je vous remets un croquis illustrant ce que j'ai perçu. Le coloris était uniforme et les faisceaux séparés d'environ 3 m, soit la largeur de la route. Je n'ai rien distingué comme forme entre les deux jets lumineux. L'apparition s'est signalée d'un seul coup, sans bruit, et franchement. La durée des jets a été de quelques dixièmes de secondes renouvelés une fois aussitôt, puis une interruption de cinq secondes environ et les mêmes projections se sont reproduites en deux fois. A aucun moment je n'ai perçu de bruit ni d'objet. Impressionné, je me suis arrêté et après hésitation, j'ai fait demi tour en regardant régulièrement derrière moi. Je n'ai rien vu d'autre. -----
----- Je précise qu'il ne fait aucun doute sur la non conformité de ces jets lumineux par rapport à ce que je connais actuellement.

----- En un mot je ne m'explique pas le phénomène que j'ai observé d'une ce très court instant. Je porte effectivement des verres correcteurs mais je vois raisonnablement sans eux comme c'était le cas, à ce moment là. -----

----- J'apporte ce témoignage sachant que des faits inexplicables ont été portés à votre connaissance au cours des jours derniers et de cet ordre Le 12 Octobre 1977 à 12 h 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.
La personne entendue .

GROUPEMENT

COMPAGNIE DU ESCADRON

UNITE
D.2.

P.V. N° 7 9 8 / 19 77

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITIONObservations
C.V.N.I.

Cadre réservé aux observations

PERSONNE ENTENDUE
Témoïn

REFERENCES

CE JOUR quatorze octobre mil neuf cent soixante dix sept

HEURE QUATORZE HEURES

, HDL Chef, G.P.J.

SU LES ARTICLES

16 à 19 et 75

DU CODE DE PROCEDURE PENALE, RAPPORTONS LES OPERATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, SUSSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

Le 14 Octobre 1977, à 19 h 20, entendons :

, ans, agriculteur, demeurant
() né le à ()
nationalité Française, qui déclare :

Le 14 Octobre 1977 vers 19 h 45 il faisait bien nuit et je ne trouvais dans un champ à labourer sur mon tracteur. Les étoiles paraissaient déjà nettement et le ciel était clair. Je me retrouvais le regard tourné sur mon labour lorsque mon attention a été attirée par une lueur brusque sur ma gauche comparable à un éclair dans le ciel. Ceci m'a semblé venir de la direction du bois situé à l' par rapport à ma position et légèrement au dessus de la ligne du bois à Ce bois est à 200 mètres de ma position. J'apprécie un angle de 30° par rapport au niveau du sol. Immédiatement j'ai vu des jets lumineux de couleur orangé au centre qui partaient alternativement et en tous sens à une cadence élevée. Je trouve que la clarté peut être comparée à un éclair assez lointain. Tout ceci s'est passé très vite car en l'espace d'environ une seconde à peine le point lumineux s'est élevé d'environ 10° et paraissait comme simple étoile pour sa grosseur. Les couleurs aussi bien au départ que par la suite passaient du vert net au rouge, puis jaune orangé.

D'après moi j'ai observé des jets lumineux pouvant atteindre une longueur de 1 m 50 par rapport à la lune quand elle fait 20 centimètres. La couleur était au centre orangé rouge.

J'ai été impressionné et je suis parti chez moi. Ce n'était pas tout à fait l'heure que je débauche.

Je compare même les jets lumineux apparents à une vitesse comparable à un tir de mitrailleuse dans la nuit.

Sur le retour, ce point lumineux s'est fixé dans le ciel et paraissait de la grosseur d'une étoile mais qui festoipe très légèrement au fil des heures.

J'ajoute que ce point lumineux m'a paru changer de place hier soir encore en l'observant toujours au même endroit pour angle de 5° environ.

Le 14 Octobre 1977 à 20 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ajoute rien à y changer et à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue L. O. P. J.

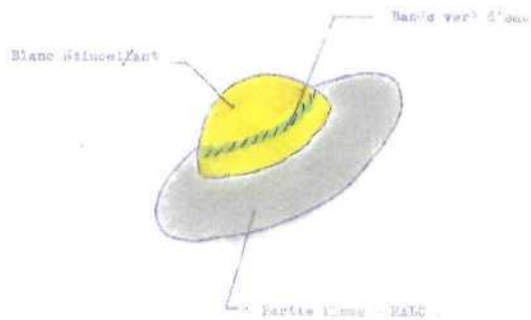
PLANCHE N° 3 .

OBSERVATIONS FAITES PAR DEUX COLÉOPTÈRES DE LA TRILOBÉE .



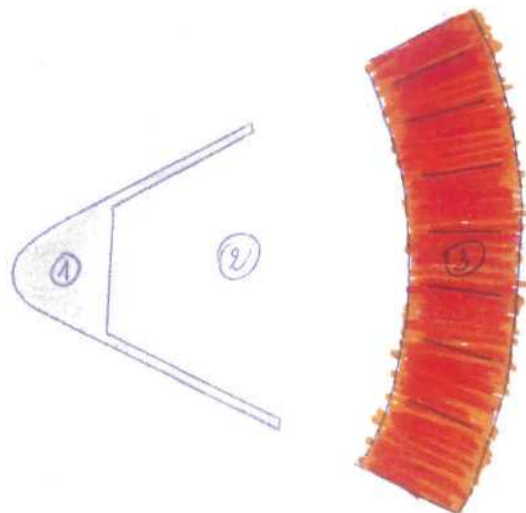
PLANCHE N° 4 .

OBSERVATIONS FAITES PAR M .



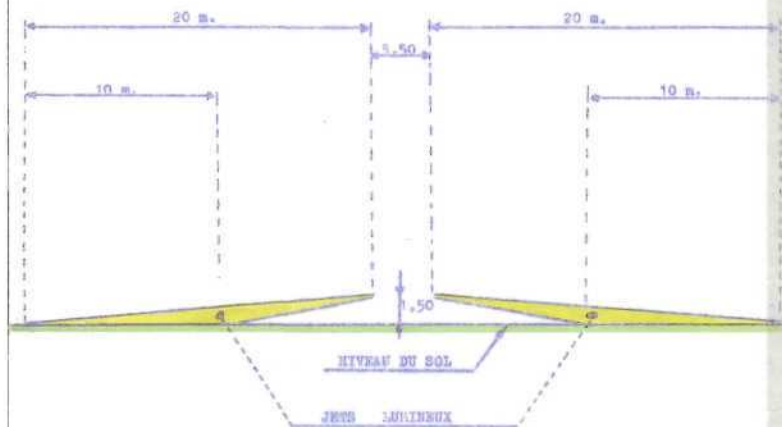
OBSERVATIONS FAITES PAR

Objet observé le 9.10.1977 à 20 h 30



- 1 - Zone pleine, scintillante, métallique grise
- 2 - Zone de ride
- 3 - Zone de lumière rouge-orangée

OBSERVATIONS FAITES PAR M.



PLAN DE SITUATION



1 / - GENDARMERIE DE

2 / - CHATEAU DE

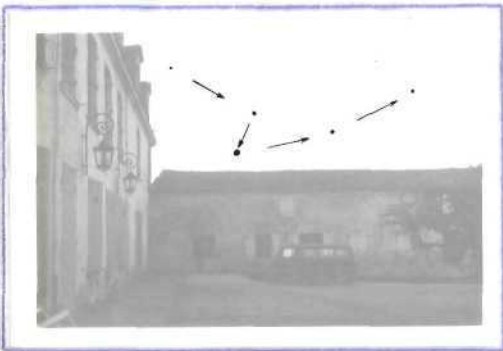
- Lieux d'observation

3 / - LIEUX D'OBSERVATION

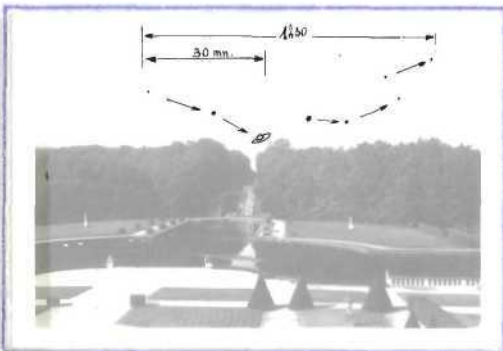
4 / - LIEUX D'OBSERVATION

5 / - LIEUX D'OBSERVATION

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE N° 1 .
OBSERVATIONS



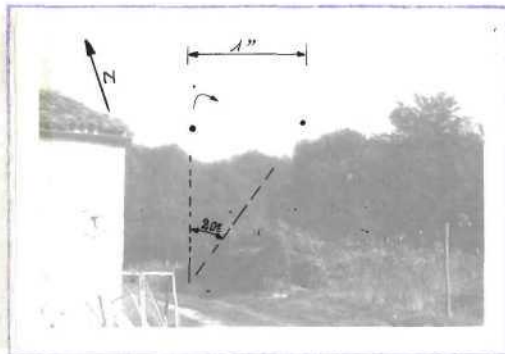
- CLICHE N° 1 : Intérieur de la cour du château .
cliché pris du 1^{er} emplacement d'observation, en direction du
Trajectoire fléchée de l'observation sur le calque .



- CLICHE N° 2 : Vue de la fenêtre de la salle des chasses
du château, en direction de l'
Trajectoire fléchée de l'observation sur le calque .

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE N° 2 .

OBSERVATIONS



- Vue prise de emplacement de l'observateur
vers le nord
Trajectoire fléchée sur le calque .

OBSERVATIONS



CLICHE N° 1 : Vue générale du lieu .

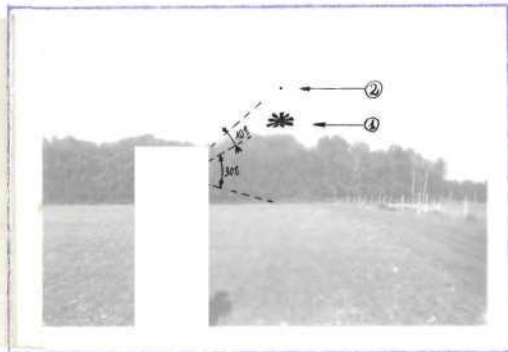
Cliche pris de l'emplacement de K. quand il a aperçu le phénomène .
 Silhouette matérialisant la position des jets lumineux .
 Perception par figuration sur le calque .



CLICHE N° 2 : Vue rapprochée de l'emplacement de l'observation lumineuse , matérialisée par M.

- Second plan, le bosquet à droite de route, mentionné au P.V.

OBSERVATIONS



Vue générale des lieux

Position de l'observateur à sa place .

Figuration du phénomène lumineux sur le calque .

* en (1) premier emplacement .

* en (2) position finale .